

2019-1379

2019-05-03

(Primary Panel)

CO-OP®
LITIÈRE

POUR MULTIPLE CHATS

NON-AGGLOMÉRANTE

PARFUMÉE ANTIBACTÉRIENNE

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET

10 kg

GARANTIE:
0.005% BRONOPOL,
NO. D'HOM. 26877
LOI P.A.

ABSORBENT PRODUCTS LTD.
724 SARCEE STREET EAST
KAMLOOPS BC
V2H 1E7
1-800-667-0336

(Secondary Panel)
CO-OP
LITIÈRE POUR MULTIPLE CHATS
PARFUMÉE ANTIBACTÉRIENNE

PRÉCAUTIONS:

Les femmes enceintes et celles qui allaitent ainsi que les personnes ayant un système immunodéprimé devraient noter qu'un parasite parfois présent dans les excréments de chat peut causer la toxoplasmose. Elles doivent être prudentes et consulter un médecin avant de manipuler un bac à litière. Toujours bien se laver les mains après la préparation ou le nettoyage du bac à litière. Pour plus de renseignements, consultez votre bureau local de protection de la santé.

Encourager les bonnes habitudes de votre chat en lui fournissant une litière propre et bien entretenue.

MODE D'EMPLOI:

1. Verser 5 à 8 cm (2 à 3 pouces) d'absorbant CO-OP litière pour multiple chat parfumée antibactérienne dans la litière.
2. Afin de minimiser les odeurs, enlever les déchets tous les jours et rajouter une petite quantité d'absorbant à litière pour chat frais, selon les besoins.
3. Remplacer l'absorbant à litière au complet une fois par semaine.
4. Vider complètement et laver la boîte à litière une fois par mois

ÉLIMINATION:

Débarrassez-vous la litière pour chat souillée ou inutilisée et l'emballage selon les règlements de la localité.

AVERTISSEMENT:

Ne pas jeter la litière pour chats dans les toilettes, les caniveaux, les égouts ou toute autre système d'évacuation par l'eau. Tenir la litière loin de la nourriture.

CONTENU: argile concassée, agent parfumant activé par l'humidité

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

Analysé et approuvé par notre laboratoire Coop

Satisfaction garantie ou argent remis

PRODUIT DU CANADA

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))